



10^e Assises Port du futur

Dossier de candidature Trophée Port du futur

Les 29 et 30 septembre 2020, la dixième édition des Assises Port du futur se déroulera à Paris. En partenariat avec le **Ministère de la Transition écologique et solidaire**, cette édition sera l'occasion de présenter la nouvelle stratégie nationale portuaire et de découvrir les expériences novatrices des acteurs portuaires.

Le Cerema et ses partenaires vous proposent également de participer à la quatrième édition du trophée du Port du futur. Ce concours original associant remise de dossier de candidature et présentation en public lors des Assises récompense les projets innovants.

« Le concours cherchera à promouvoir une innovation portée par un port et une entreprise ou un laboratoire de recherche »

Vous êtes une entreprise, un port ou un laboratoire de recherche à l'initiative d'une innovation en collaboration avec une entreprise, un port, une start-up ou un laboratoire de recherche, vous pouvez présenter votre dossier de candidature.

Cette édition mettra en avant une innovation portée par un couple utilisateur (Ports ou acteurs portuaires) /concepteur (entreprise,). L'innovation répondra donc à un besoin d'un port/acteur portuaire (professionnels du transport et de la logistique, bureaux d'études, entreprises et industriels de la place portuaire...) et concerne le port dans toutes ses activités (commerce, nautisme, tourisme, logistique...).

Un concours en deux étapes

Votre dossier sera lu et étudié par le jury du concours. Ce dernier est composé des membres du comité d'organisation des Assises du Port du futur, reconnus pour leur expertise (Cerema, Ministère de la Transition écologique, Union des Ports de France, Cluster Maritime Français, i-TRANS, Pôle Mer Bretagne Atlantique, Pôle Mer Méditerranée, Nov@log, Fédération Nationale des Agences Urbanisme).

Les critères de sélection du dossier de candidature :

	Description	Note	Pondération
Critère 1 : caractère innovant	solutions originales et innovantes au bénéfice de la performance, la compétitivité ou la sécurité des ports et de leurs partenaires	0 à 10	50%
Critère 2 : légitimité du projet	<ul style="list-style-type: none">opportunité et cohérence avec les enjeux actuels et à venir des portscaractère opérationnelpartenariats effectifs ou potentiels	0 à 10	25%
Critère 3 : motivation de l'équipe	l'enthousiasme et la capacité du porteur de projet à convaincre ses partenaires potentiels et les membres du jury	0 à 10	25%
Total		0 à 10	

L'évaluation des projets se fera en fonction de la note globale pondérée.

Au cours de l'analyse des dossiers, le jury pourra vous contacter par téléphone pour des précisions ou des éclaircissements éventuels. Si votre projet figure parmi les 8 dossiers les mieux notés, vous disposerez de 5 minutes le 29 septembre pour nous faire part de votre projet, quelle solution innovante vous avez développé et quelle est votre ambition !

Développez votre visibilité auprès des partenaires des Assises du Port du futur

Les gagnants de la 4^e édition du trophée du Port du futur seront annoncés dès le 29 septembre lors de la cérémonie qui se déroulera à l'occasion d'un cocktail convivial en fin de journée en présence de tous les participants aux Assises. Une vidéo de présentation (2-3 min) sera réalisée ainsi qu'une publication dans l'Essentiel 2020 des Assises du Port du futur. Ces contenus seront publiés sur les sites web et les réseaux sociaux des membres du comité d'organisation.

Enfin lors des deux journées, un espace dédié aux lauréats pour présenter leur projet sera accessible à tous les participants pour des rencontres pendant les pauses du mardi 29 septembre et du mercredi 30 septembre 2020.

Retrouvez les vidéos des lauréats des précédentes éditions : <https://www.portdufutur.fr>

Les dates clés du concours

- **Avril 2020 au 5 juin 2020** : envoi des dossiers (via le formulaire)
- **Mi-Juin 2020** : webinaires de présentation des dossiers pré-sélectionnés
- **Fin juin 2020** : annonce des projets sélectionnés
- **Mardi 29 septembre 2020** : présentation de 10 minutes en session plénière des Assises et remise du trophée Port du futur
- **Mardi 29 et mercredi 30 septembre 2019** : networking dans l'espace lauréats

Les conditions de participation

190 euros au tarif « earlybird » à la date d'ouverture des inscriptions

Formulaire d'inscription - Trophée du Port du futur 2020

Vous pouvez compléter le dossier d'inscription directement sur ce document ou sur un document au format Word. Ne pas oublier de joindre un logo, des photos du projet (2 max haute définition et libre de droits) au format jpeg à votre inscription. Le dossier est téléchargeable sur www.portdufutur.fr

Coordonnées

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Site Internet :

Contact

NOM :

Prénom :

Fonction :

Tél. :

Courriel :

Mise en œuvre du projet : présentation de l'utilisateur (objectifs, contraintes, ...)

Résumé du projet : (en quelques lignes, résumer les caractéristiques de l'innovation, son ou ses bénéfices et avantages concurrentiels)

Présentation du projet (max 1 page hors schéma/photo)

Envoyez votre dossier complété
avant le 5 juin à port-du-futur@cerema.fr

